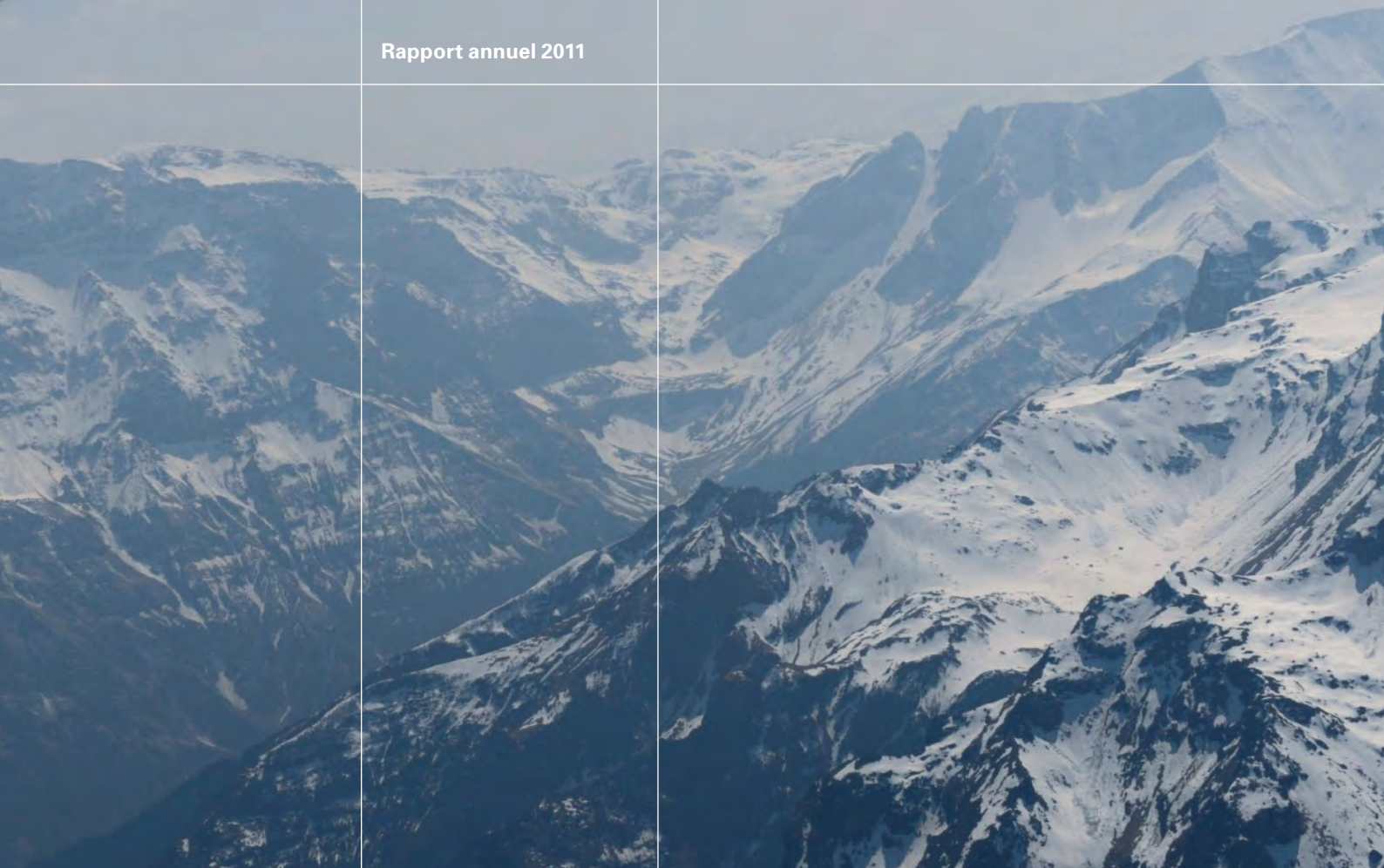




Rapport annuel 2011



La Rega en bref

Chiffres clé	2011	2010	%
Nombre d'interventions organisées	14'240	13'726	3.7
– Interventions hélicoptère	10'797	10'213	5.7
– Interventions avion	1'052	1'088	–3.3
– Autres ¹	2'391	2'425	–1.4
Nombre de donateurs (en mio.)	2.380	2.294	3.7
Nombre de collaborateurs ²	319	314	1.6
Produit d'exploitation (en mio. de CHF)	146	140	4.3
Charges d'exploitation (en mio. de CHF)	129	136	–5.1
Résultat d'exploitation (en mio. de CHF)	17	4	325.0
Total du bilan (en mio. de CHF)	493	474	4.0

¹ Autres missions: transports en ambulance, transports d'organes en taxi, missions en faveur du Club Alpin Suisse, de Spéleo-Secours, de Redog, etc.

² Collaborateurs à temps plein ou partiel, état à fin décembre (job count)

Flotte (au 1^{er} janvier 2012)

AgustaWestland Da Vinci



Nombre d'hélicoptères:	10
Capacité de transport de patients:	1 couché, 1 assis
Diamètre du rotor:	10.83 m
Longueur:	12.96 m
Hauteur:	3.44 m
Turbines:	2 Pratt & Whitney PW 207 C
Vitesse de croisière:	250 km/h
Treuil de sauvetage:	max. 270 kg, câble de 90 m

Eurocopter EC 145



Nombre d'hélicoptères:	6
Capacité de transport de patients:	1 couché, 1 assis
Diamètre du rotor:	11.00 m
Longueur:	13.03 m
Hauteur:	3.96 m
Turbines:	2 Arriel 1E2
Vitesse de croisière:	240 km/h
Treuil de sauvetage:	max. 270 kg, câble de 90 m

Challenger CL-604



Nombre d'avions:	3
Capacité de transport de patients:	4 couchés
Envergure:	19.61 m
Longueur:	20.86 m
Hauteur:	6.40 m
Poids max. au décollage:	21'863 kg
Autonomie de vol:	6'500 km
Vitesse de croisière:	850 km/h

Sommaire

Opérations	4
Médecine	6
Exploitation	8
Organigramme	9
Organisation	10
Gouvernance institutionnelle	11
Dispositions relatives aux donateurs	12
Charte	13
La Rega en 2011	14
Emplacements et adresses	15



«La Rega s'engage contre la commercialisation du sauvetage aérien.»



L'année 2011 de la Rega a été marquée non seulement par un record du nombre d'interventions des hélicoptères de sauvetage, mais aussi par une nouvelle hausse du nombre d'heures de vol des avions-ambulance. Au regard des objectifs de la fondation, la Rega s'acquitte donc pleinement de sa mission. Jour après jour, elle apporte

une assistance médicale aux personnes en détresse, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Sur le plan politique, l'exercice 2011 s'est révélé complexe. Le Tribunal fédéral a confirmé l'assujettissement des cotisations de nos donateurs à la TVA. Nous continuerons cependant à défendre l'intérêt de nos donateurs, dans l'espoir que le Parlement reconnaisse l'iniquité de l'imposition de ces dons d'utilité publique. De son côté, le TCS se sent pousser des ailes et cherche à tirer la couverture à lui ... tout en laissant à la Rega le soin d'assumer les coûts fixes. Cette attitude est bien loin des principes de solidarité et d'utilité publique, clés de voûte du sauvetage aérien suisse. Pour avoir naguère soulevé une controverse injuste autour des tarifs prétendument trop élevés de la Rega, le Surveillant des prix n'est pas lui non plus exempt de tout reproche. Le débat s'éternisant, rappelons une fois de plus que les tarifs de la minute de vol ainsi que nos cotisations sont inchangés depuis des dizaines d'années !

Plutôt que de se perdre en d'interminables polémiques, la Rega se concentre sur l'assistance médicale aérienne aux personnes en détresse au cœur de son activité depuis désormais 60 ans. Un anniversaire qui, le 27 avril 2012, mettra à l'honneur les donateurs, comme en témoigne le slogan du jubilé: «60 ans. Grâce à votre soutien.» Car ce sont bien les donateurs qui permettent à la Rega d'exister, eux dont les rangs se sont encore étoffés de 86'000 nouveaux contributeurs l'an passé ! Mes sincères remerciements vont également à nos partenaires d'intervention, aux assurances et caisses-maladie et par-dessus tout à nos collaboratrices et collaborateurs.

Au nom du Conseil de fondation

Albert Keller

Président jusqu'au 31 décembre 2011



Nouveau président pour le Conseil de fondation

Ulrich Graf, membre de longue date du Conseil, a pris la succession d'Albert Keller à la présidence au 1^{er} janvier 2012. Le Conseil de fondation, la direction et l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de la Rega remercient Albert Keller pour son engagement

et souhaitent à Ulrich Graf de rencontrer dans ses nouvelles fonctions un succès équivalent à celui de son prédécesseur.

Opérations

«Nous préparons l'avenir par des investissements ciblés.»

Ernst Kohler, CEO/président de la direction



Les hélicoptères de sauvetage sont intervenus à 10'797 reprises, soit près de trente fois par jour en moyenne: un nombre record de sollicitations dans l'histoire de la Rega! Un chiffre impressionnant auquel s'ajoutent les vols d'avions-ambulance et les missions d'équipes médicales à bord d'avions

de ligne. A titre de comparaison, en 1953 – un an après sa création –, la Garde aérienne suisse de sauvetage enregistrait six opérations au total. Soixante ans plus tard, elle vole sans discontinuer au secours des personnes en détresse.

Des projets de longue date menés à terme

En 2011, les hélicoptères de la Rega sont parvenus pour la première fois, après de longues années, à effectuer une approche guidée par satellite sur un hôpital. Ainsi, depuis le 27 juillet 2011, l'hôpital de l'île à Berne peut être abordé même par faible visibilité; à la clé, un gain en termes de sécurité et de temps dans la prise en charge des patients. Nous sommes convaincus que la combinaison du vol à vue et du vol assisté par instruments – par des «panneaux indicateurs dans l'espace», pour reprendre la formule ad hoc du magazine d'aéronautique SkyNews – s'imposera à terme dans le sauvetage aérien suisse. Le chemin pour y parvenir est encore long, mais la Rega y travaille sans relâche, avec l'aide précieuse de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC).

Travailler pour les générations futures

Les investissements de la Rega ne faiblissent pas. En juin 2011, elle a posé la première pierre de sa nouvelle base d'intervention tessinoise, située sur l'aérodrome de Locarno. Les travaux avancent à grands pas et nous prévoyons une mise en service dès cette année. Le projet d'une nouvelle base à Zweisimmen, dans l'Oberland bernois, progresse lui aussi: la procédure d'approbation des plans est en cours, et dans le meilleur des cas, le chantier débutera en 2012 encore. Le projet de simulateur de vol en hélicoptère va également bon train, tout comme celui du nouveau système de gestion des interventions mis en place par la Rega en toute discrétion. En 2011 enfin, la direction a mené à bien sa réorganisation, décidée fin 2010 par le Conseil de fondation. Du sang neuf est venu rajeunir la direction, et les responsabilités ont été à la fois élargies et réparties dans une nouvelle organisation interne. La Rega est ainsi parée au mieux pour relever les défis à venir.



Une nouvelle infrastructure pour la gestion des interventions

A l'heure actuelle, le plus gros projet de la Rega concerne la mise en place d'un nouveau système de gestion des interventions. Les différents systèmes partiels employés jusqu'ici ont fait leur temps. De grands moyens sont déployés pour intégrer l'ensemble de ces processus au nouveau système de gestion des interventions de la Rega. Après une intense phase de test, de formation et de fonctionnement, les nouveaux postes de travail seront installés une fois les travaux achevés au sein de la centrale d'intervention, au Centre Rega. Dans ce contexte de renouveau opérationnel, le réseau radio de la Rega fera lui aussi peau neuve. Au total, la Rega investit près de 21 millions de CHF dans REMICO (Rega Mission Control), le nom donné à l'interne à ce vaste projet.

Agrandissement et transformation du Centre Rega

A l'aéroport de Zurich, la Rega s'attelle à plusieurs chantiers. Elle a pu louer des locaux supplémentaires dans le bâtiment voisin. Le service des donateurs et la gestion des interventions ont emménagé dans de nouveaux bureaux, améliorant les conditions de travail des collaboratrices et collaborateurs. Les importants travaux de transformation prévus au sein de la centrale d'intervention débuteront en 2013. Pendant la durée du chantier, les chefs d'intervention travailleront dans une centrale temporaire, située elle aussi dans le Centre Rega.

iRega et Android

Le 2 février 2011, la Rega a lancé iRega, son application d'urgence gratuite pour iPhone. Depuis début janvier 2012, une version destinée aux smartphones Android, nommée Rega, est également disponible. Cette innovation permet de déclencher une alerte en deux simples clics. Les coordonnées exactes de géolocalisation sont alors transmises à la Rega, et une connexion téléphonique est établie avec la centrale d'intervention: un gain de temps précieux! Les quelque 450'000 téléchargements de l'application témoignent de sa grande popularité auprès du public. A ce jour, plus de 200 alertes ont été déclenchées via les deux applications.

60 ans. Grâce à votre soutien.

Fondée le 27 avril 1952, la Garde aérienne suisse de sauvetage fête cette année ses 60 ans. A cette occasion, elle tient à remercier tout particulièrement ses donatrices et donateurs, ses innombrables partenaires tout comme la population suisse,



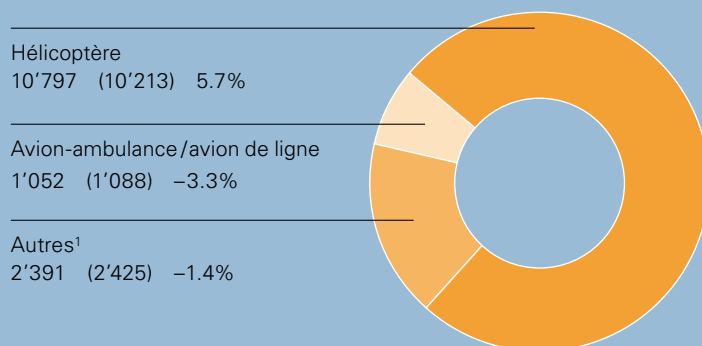
à travers différentes manifestations. Des festivités seront ainsi organisées le 27 avril 2012 au siège de la Rega, à l'aéroport

de Zurich, lequel ouvrira ses portes au grand public le week-end suivant. Les bases de plaine organiseront elles aussi des journées portes ouvertes: Lausanne le 9 juin, Berne Belp le 23 juin et Zurich Dübendorf le 7 juillet 2012; une opportunité pour la Rega de présenter son nouveau film «Au cœur de la Rega».

Nombre d'interventions

2011 (2010) et évolution en un an

14'240 (13'726) 3.7%

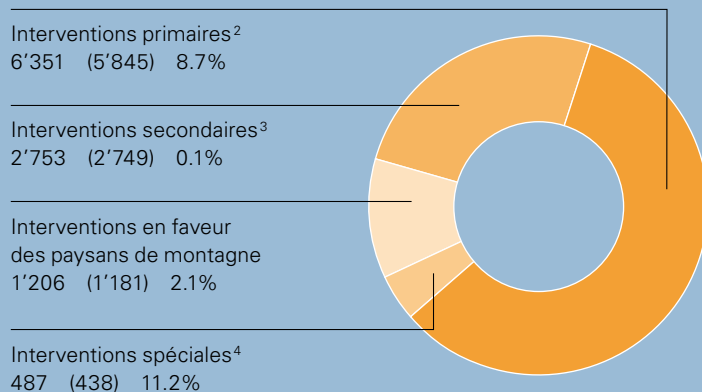


Interventions hélicoptère

2011 (2010) et évolution en un an

10'797 (10'213) 5.7%

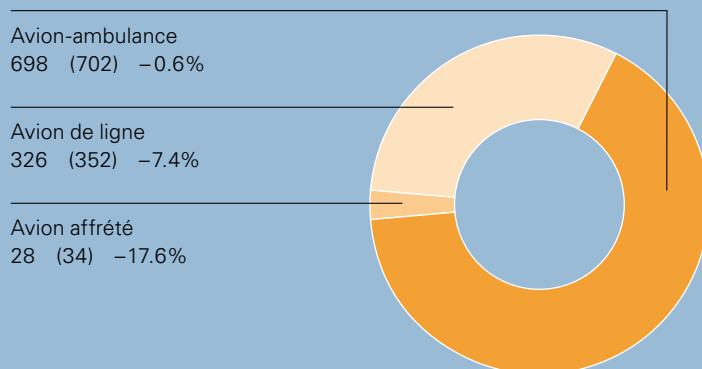
dont missions de nuit 2'083 (1'980) 5.2%



Interventions avion

2011 (2010) et évolution en un an

1'052 (1'088) -3.3%



¹ Autres interventions: transports en ambulance, transports d'organes en taxi, missions en faveur du Club Alpin Suisse, de Spéléo-Secours, de Redog, etc.

² Interventions primaires: urgences médicales

³ Interventions secondaires: transferts d'un hôpital à un autre, néonatalogie/organes

⁴ Interventions spéciales: opérations à caractère non médical (vols de recherche et de reconnaissance en faveur de partenaires d'intervention)

Médecine

«Grâce à l'étendue de notre réseau, nous optimisons sans cesse la médecine liée au sauvetage aérien.»

Dr med. Roland Albrecht, médecin-chef/membre de la direction



En 2011, la Rega a transporté au total 10'116 patients, soit une hausse de 4,9% par rapport à 2010. 9'278 personnes blessées ou malades ont été transportées vers un hôpital par un hélicoptère de sauvetage. La Rega a en outre rapatrié 691 patients à bord de ses avions-ambulance. Enfin,

147 personnes ont été accompagnées et prises en charge par des médecins et/ou des infirmiers à bord d'avions de ligne, le rapatriement n'exigeant pas nécessairement l'intervention d'un avion-ambulance. Néanmoins, cette solution est rarement envisageable, par manque de places, surtout en haute saison. La Rega organise ainsi parfois des vols combinés, permettant de rapatrier jusqu'à quatre patients issus de destinations différentes à bord d'un même avion-ambulance.

Une collaboration renforcée avec les hôpitaux

Afin de pouvoir disposer de médecins urgentistes sur toutes nos bases d'hélicoptère, nous travaillons depuis longtemps avec les services d'anesthésie des centres hospitaliers les plus proches. Ces trois dernières années ont d'ailleurs été marquées par un renforcement de cette fructueuse collaboration. Dans le domaine des rapatriements par avion également, de nouveaux modèles d'organisation, comme le partage du travail ou encore la rotation des postes, ont été mis en place pour les médecins et infirmiers. Cette relation étroite permet à la Rega et aux hôpitaux d'optimiser leurs interactions et les processus dans le domaine de la médecine d'urgence; cette collaboration répond mieux aux besoins mutuels et, au final, c'est un grand bénéfice pour les patients.

Rapatriements: management qualité et évaluation

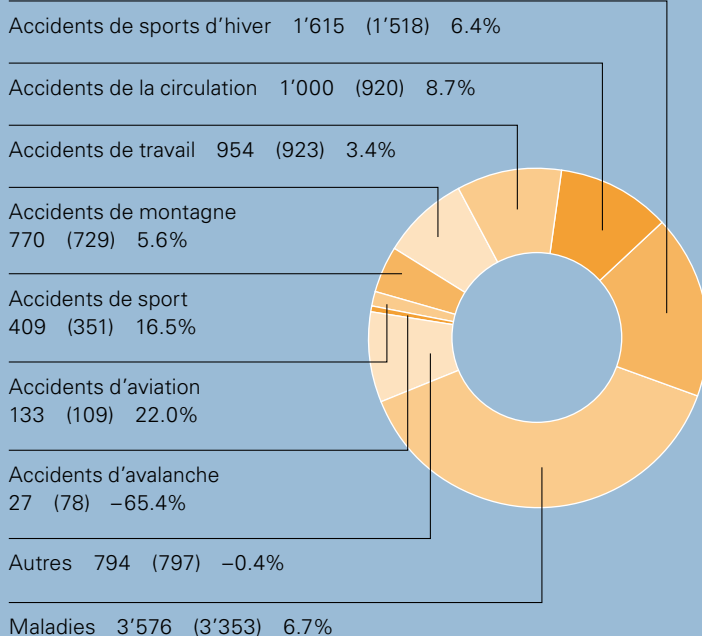
La Rega organise, depuis n'importe quel point du globe, le rapatriement en Suisse de patients dont la prise en charge médicale est appelée à se poursuivre sur le territoire national. Le choix du traitement, les thérapies envisageables sur place, le timing du rapatriement tout comme le moyen de transport le mieux adapté sont parfois très difficiles à déterminer. Dans le cadre de son management qualité, la Rega poursuit les objectifs suivants: réduire au maximum le laps de temps précédant la décision de rapatriement et réévaluer en permanence la pertinence du moyen de transport choisi, notamment au niveau de l'avion-ambulance, lequel engendre des coûts importants.

Interventions hélicoptère, primaires et secondaires

Nombre de patients

2011 (2010) et évolution en un an

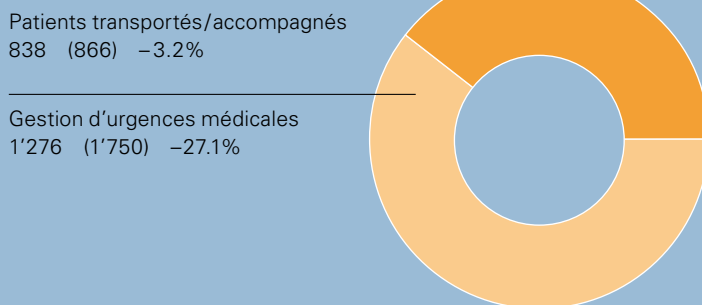
9'278 (8'778) 5.7%



Urgences médicales à l'étranger

2011 (2010) et évolution en un an

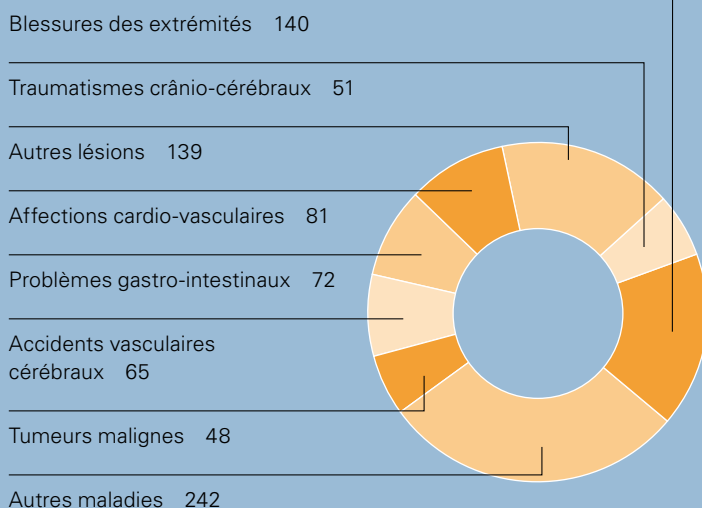
2'114 (2'616) -19.2%



Patients transportés/accompagnés

2011 (2010) et évolution en un an

838 (866) -3.2%





Exploitation

«C'est grâce à la fidélité de ses donateurs que la Rega peut s'acquitter de sa mission.»

Andreas Lüthi, chef des finances/membre de la direction



Les cotisations de donateurs ont enregistré une hausse de 2,8% à 86.478 millions de CHF. Le résultat annuel est passé de 13 à 17 millions de CHF. Le capital de la fondation s'élève à 450 millions de CHF, en hausse de 3,2%. La somme du bilan se monte à 493 millions de CHF. Le bon résultat de l'exercice 2011 est également lié à la prolongation à 14 ans de la durée d'amortissement des hélicoptères. En raison de la situation volatile des marchés financiers, le portefeuille de titres n'a pas été engagé à des fins spéculatives, entraînant une réserve relativement importante de liquidités à hauteur de 60,8 millions de CHF.

Les donatrices et donateurs permettent à la Rega d'assurer le sauvetage aérien en Suisse sans alourdir la charge du contribuable: un fait qu'il convient de relever. Aujourd'hui, la Rega compte 2,38 millions de cartes de donateurs. Depuis une vingtaine d'années, les cotisations restent invariablement basses. Au regard du renchérissement, ces cotisations et les prix facturés ont chuté de 15% au moins. Le prix des vols d'hélicoptère n'a pas augmenté depuis le milieu des années 1990, alors que, par comparaison, les frais de santé en Suisse ont crû de 127% entre 1990 et 2009 (Office fédéral de la statistique).

Rega et assurances

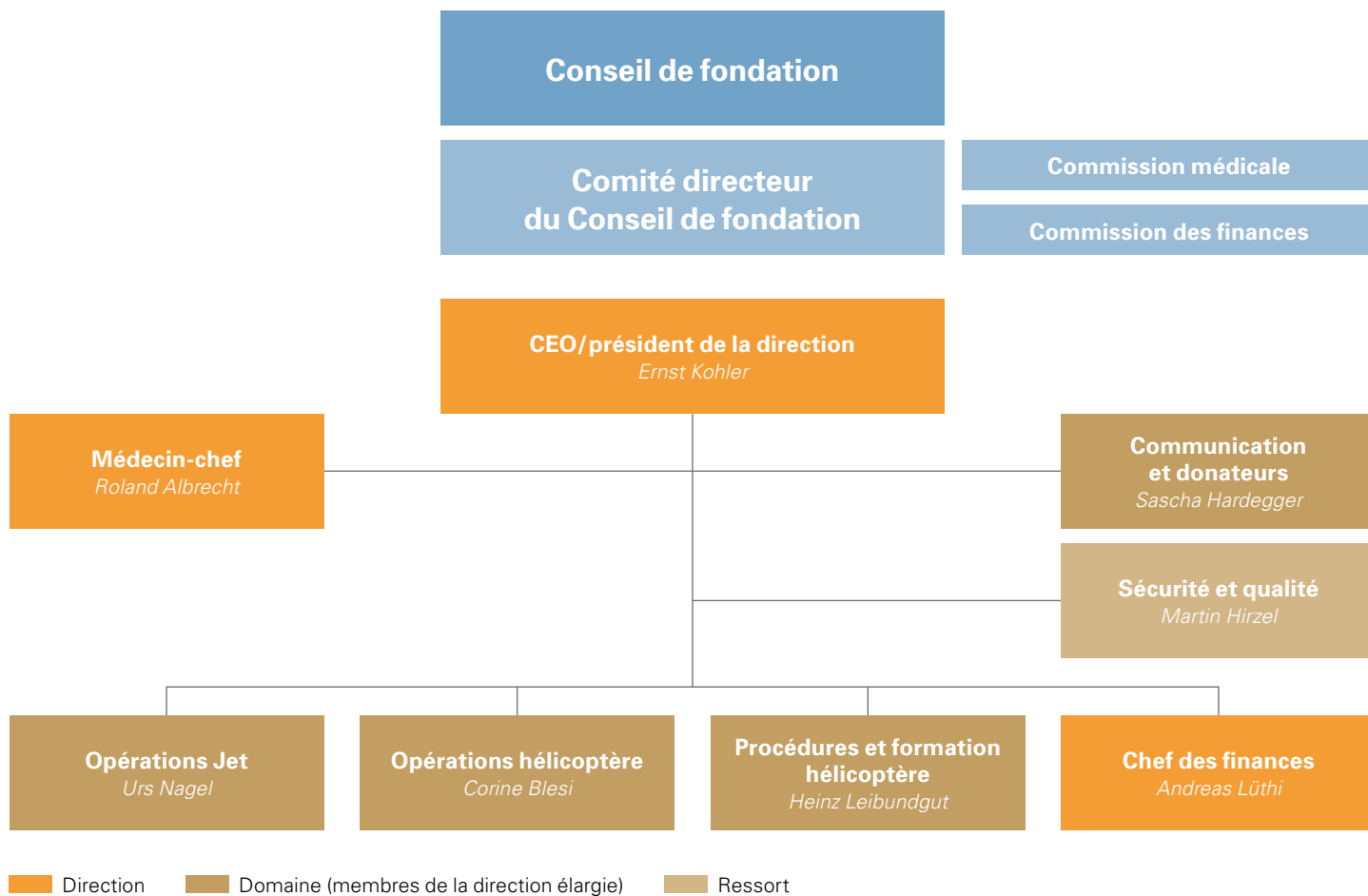
La structure tarifaire des interventions de la Rega subit une pression sur les coûts toujours plus forte: d'une part, les frais de santé ne cessent d'augmenter, et d'autre part, les rapatriements en avions-ambulance font de plus en plus face au dumping des prix d'autres prestataires de service. La Rega facture ainsi aux assurances à peine la moitié de ses coûts. Elle doit donc sa survie aux affiliations. Dans ce contexte, la Rega s'efforce de mieux informer les assurances et hôpitaux de la structure de ses coûts, raison pour laquelle elle s'oppose à l'opportunisme et s'engage contre la commercialisation du sauvetage aérien.

Rega et TVA

La Rega assure, 24 heures sur 24, le sauvetage aérien en Suisse, et ce sans le moindre soutien étatique: une véritable mission de service public. Le système de donateurs évite d'alourdir la facture du contribuable. Or, depuis 2008, la Rega doit pourtant s'acquitter de la TVA sur les contributions de ses donateurs: près de 5.5 millions de CHF par an. Elle s'y oppose. En sa qualité d'instance juridique de dernier recours, le Tribunal fédéral s'est prononcé, en octobre 2011, en défaveur de la Rega. Cette dernière continue de s'engager politiquement contre l'assujettissement des affiliations à la TVA. Le lancement d'une initiative parlementaire est en cours de discussion aux Chambres fédérales.



Organigramme (au 1^{er} janvier 2012)



Direction élargie

Depuis la gauche: Heinz Leibundgut, Sascha Hardegger, Corine Blesi, Urs Nagel

Direction

Depuis la gauche: Roland Albrecht, Ernst Kohler, Andreas Lüthi



Conseil de fondation 2012

Depuis la gauche: Andreas Berger, Thomas P. Emmerich, Paul Maximilian Müller, Christian Kern, Michael Hobmeier, Franz Steinegger, Ulrich Graf, Albert Keller, Patrizia Pesenti, Adrian Frutiger, Heidi Hanselmann, Marco Maggiorini, Bruno Jelk, Roland Müller
(Absent: Markus Mader)

Conseil de fondation Garde aérienne suisse de sauvetage

- Albert Keller, Uitikon, depuis 1990
Président jusqu'en décembre 2011 et membre du comité directeur
- Ulrich Graf, Bäch, depuis 2001
Président et membre du comité directeur
- Franz Steinegger, Flüelen, depuis 1990
Vice-président et membre du comité directeur
- Michael Hobmeier, Bäch, depuis 2007
Membre du comité directeur
- Christian Kern, Prof., Dr med., Genève, depuis 2009
Membre du comité directeur

- Paul Maximilian Müller, Berne, depuis 1990
- Adrian Frutiger, PD, Dr med., Trimmis, depuis 1998
- Charles Raedersdorf, Köniz, depuis 1998, jusqu'en décembre 2011
- Roland Müller, Dr en droit, Staad, depuis 2006
- Andreas Berger, Dr med., Merlischachen, depuis 2007
- Bruno Jelk, Zermatt, depuis 2007
- Patrizia Pesenti, Breganzona, depuis 2009
- Heidi Hanselmann, Walenstadt, depuis 2010
- Thomas P. Emmerich, Riehen, depuis 2011
- Marco Maggiorini, Prof. Dr med., Schindellegi, depuis 2011
- Markus Mader, Berne (représentant de la CRS), depuis 2008

Organe de révision

KPMG SA, Zurich

Commission médicale

- Christian Kern, Prof., Dr med., président
- Adrian Frutiger, PD, Dr med.
- Andreas Berger, Dr med.
- Marco Maggiorini, Prof., Dr med.

Commission des finances

- Michael Hobmeier, président
- Ulrich Graf
- Paul Maximilian Müller

Conseil consultatif des organisations partenaires

- Charles Raedersdorf, Conseil de fondation de la Rega, président jusqu'en décembre 2011
- Franz Steinegger, vice-président du Conseil de fondation de la Rega, président
- Bruno Jelk, Conseil de fondation de la Rega
- Bruno Bagnoud, représentant du canton du Valais
- Thierry Boillat, représentant de Spéléo-Secours
- Marc Defalque, représentant du Touring Club Suisse
- André Duvillard, représentant des commandants de police
- Vali Meier, représentant des Remontées Mécaniques Suisses
- Oliver Okle, représentant des Forces aériennes
- Peter Salzgeber, représentant des centrales d'appels sanitaires urgents 144
- Adrian Stäger, représentant des compagnies d'hélicoptères
- Franz Stämpfli, représentant du Secours Alpin Suisse

Gouvernance institutionnelle

La fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega a pour but d'aider les personnes en détresse, conformément aux Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et en sa qualité de membre de l'association Croix-Rouge suisse, sans distinction de condition sociale, de possibilités financières, de nationalité, de race, de religion ou de convictions politiques.

Elle se doit d'assurer à tous les niveaux une gestion exemplaire de son organisation, dans le respect des principes de bonne gouvernance. Les cinq principes de bonne gouvernance appliqués au sein des organisations d'utilité publique sont les suivants: séparation des pouvoirs, responsabilité, efficacité, transparence, ainsi que sauvegarde des intérêts des membres et des donateurs. Les règles et principes appliqués par la Rega en la matière sont ancrés dans l'acte de fondation, dans le règlement de la fondation, dans le règlement intérieur sur l'organisation et la direction ainsi que dans la Charte. Le Conseil de fondation les vérifie régulièrement et décide au besoin d'y apporter des modifications.

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Rega. Il régit les principes de l'organisation conformément à l'acte de fondation. Il édicte la Charte ainsi que les règlements d'application. Il vote la stratégie et le budget. Il approuve le rapport annuel et les comptes annuels. Il règle la surveillance et le contrôle des activités. En outre, il adopte les principes relatifs à l'indemnisation des membres du Conseil de fondation et de la direction.

Le Conseil de fondation se compose de 15 membres au maximum, élus pour quatre ans. Leur réélection est autorisée jusqu'à leur 70^{ème} anniversaire. Les mandats sont renouvelables sans limitation.

Le Conseil de fondation élit en son sein un président ainsi qu'un comité directeur composé de cinq membres, dont il définit les tâches et les compétences.

Comité directeur du Conseil de fondation

Le comité directeur exécute les tâches qui lui sont confiées et coordonne les commissions permanentes du Conseil de fondation. Sur mandat de ce dernier, il exerce la surveillance et le contrôle de la direction en lui communiquant des directives ad hoc.

Direction

Le président de la direction est responsable de la gestion opérationnelle. Il veille également à la bonne exécution des décisions du Conseil de fondation et du comité directeur, ainsi qu'à la répartition des tâches et compétences au sein de l'organisation.

Tâches et méthode de travail des commissions permanentes et du conseil consultatif

Chaque organe dispose d'un règlement définissant ses tâches et compétences, ainsi que d'un président élu par le Conseil de fondation. Les commissions se rencontrent régulièrement pour débattre les affaires soumises par leurs présidents respectifs.

Avant chaque réunion, les membres des commissions reçoivent une documentation qui leur permet de préparer les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Commission médicale

La commission médicale se compose du *Prof. Dr med. Christian Kern*, président, et de trois médecins, membres du Conseil de fondation. Le président de la direction et le médecin-chef participent aux réunions; il est également fait appel, au besoin, à d'autres experts qui ont voix consultative et droit de proposition.

La commission médicale est l'organe consultatif du Conseil de fondation et du médecin-chef. Elle traite et examine des questions portant sur la médecine de sauvetage et le transport de patients relevant de la compétence du Conseil de fondation et établit des recommandations afin que celui-ci puisse se prononcer en la matière. Enfin, elle soutient le service médical de la Rega dans l'élaboration de directives médicales et de contrôles de qualité.

Commission des finances

La commission des finances comprend un président, *Michael Hobmeier*, et d'autres membres du Conseil de fondation. Le président de la direction et le chef des finances participent aux réunions; il est également fait appel, au besoin, à d'autres experts qui ont voix consultative et droit de proposition.

La commission des finances est un organe consultatif du Conseil de fondation. Elle traite des questions relatives à la planification des finances, au budget, à la politique d'investissements et de placements, au système de contrôle interne, et vérifie périodiquement les rapports financiers.

Conseil consultatif des organisations partenaires

Présidé par *Franz Steinegger*, le conseil consultatif regroupe des membres du Conseil de fondation de la Rega et des représentants des organisations partenaires: Secours alpin suisse, compagnies d'hélicoptères, services de sauvetage aérien valaisans, Forces aériennes, téléphériques, commandants de police, Spéléo-Secours Suisse, centrales d'appels sanitaires urgents 144 et Touring Club Suisse.

Le conseil consultatif assume des tâches dans le domaine de la collaboration en réseau et stimule l'échange d'informations entre les organisations partenaires.

Présentation des comptes et contrôle interne

La Rega applique le principe des « quatre yeux » et impose la double signature à tous les niveaux. Le Conseil de fondation a édicté un règlement des compétences et des droits de signature. Son application est soumise à des contrôles internes et externes périodiques.

Dispositions relatives aux donateurs

Pour être en mesure d'assurer un sauvetage aérien opérationnel et professionnel, avec l'équipement nécessaire et conformément à son but de fondation d'utilité publique, la Rega a besoin de ses donateurs et donatrices.

Vous devenez donateur ou donatrice de la Rega en versant la contribution minimale suivante:

- CHF 30.– par personne individuelle
- CHF 60.– par couple (couples mariés, concubins, partenaires enregistrés)
- CHF 70.– par famille (parents et leurs enfants de moins de 18 ans le jour du versement)
- CHF 40.– par famille monoparentale (parent et ses enfants de moins de 18 ans le jour du versement).

Le statut de donateur est accordé pour l'année civile en cours. Il prend effet au moment du versement. En cas de non-renouvellement, il expire le 15 mai de l'année suivante.

En remerciement de ce soutien, la Rega peut, à sa libre appréciation et dans le cadre de ses possibilités, décharger entièrement ou en partie les donatrices et les donateurs des frais engagés pour les prestations d'assistance énumérées ci-dessous, effectuées ou organisées par elle-même, lorsque les assurances, les caisses-maladie ou tout autre tiers qui en a le devoir ne remboursent pas ou seulement partiellement les frais de la mission. Dans tous les cas, la Rega fournit ses services d'assistance et consent aussi une éventuelle réduction des coûts sans obligation légale, car les missions ne peuvent être effectuées que dans le cadre des possibilités techniques et du personnel disponible ainsi que des moyens à disposition. En particulier, des motifs opérationnels, médicaux ou météorologiques peuvent empêcher une intervention de la Rega.

1. Suisse et Principauté du Liechtenstein

- Vols de sauvetage et vols médicalement indiqués vers l'hôpital le plus proche apte à fournir les soins requis
- Opérations de secours des colonnes du Club Alpin Suisse CAS
- Opérations de recherche en collaboration avec la police et les organisations compétentes, tant que subsiste un espoir fondé de secourir les personnes disparues
- Évacuations et missions préventives en cas de menace contre l'intégrité corporelle
- Vols pour la levée de corps, d'entente avec les autorités compétentes
- Vols d'évacuation de bovins blessés, malades ou morts jusqu'à l'endroit le plus proche accessible par un autre moyen de transport, pour autant que le propriétaire soit une personne physique et qu'il soit donateur familial de la Rega

2. Dans le monde

- Consultations auprès de la centrale d'intervention de la Rega en cas de problèmes médicaux à l'étranger
- Vols de rapatriement sur indication médicale vers la Suisse pour les donatrices et les donateurs domiciliés en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein ainsi que pour les Suisses et les Suissesses résidant à l'étranger

La Rega décide de l'exécution des services d'assistance en fonction de critères médicaux, sociaux et opérationnels. Elle décide de la forme et du moment de son intervention. La Rega peut déléguer à des organisations tierces l'accomplissement d'une mission.

La centrale d'intervention de la Rega (téléphone depuis la Suisse 1414, téléphone depuis l'étranger +41 333 333 333) est, 24 heures sur 24, à la disposition de toute personne en difficulté, blessée ou malade.





Charte

1. Notre mission

Nous apportons, par les airs, une aide rapide et professionnelle, 24 heures sur 24. Nous fournissons en particulier une assistance médicale et intervenons en cas de situation d'urgence grave.

Notre assistance comprend également des consultations médicales ou la mise à disposition de notre infrastructure.

Nos activités se distinguent par un personnel hautement qualifié et un équipement optimal dans le domaine de la technique du sauvetage ainsi que de la médecine d'urgence.

2. Notre philosophie

Nous sommes une organisation à but non lucratif soutenue par des donateurs. Notre activité est principalement axée sur les besoins de la population suisse.

Notre financement est assuré par des fonds privés. Cela nous permet de poursuivre une activité indépendante au service des patients.

Dans l'intérêt des patients, nous nous engageons contre une commercialisation du sauvetage aérien.

Les interventions d'urgence et les missions au bénéfice de l'intérêt général sont effectuées indépendamment de la couverture ou non des frais.

Nos activités sont guidées par les principes fondamentaux de la Croix-Rouge.

3. Nos donatrices et donateurs

Les contributions de nos donatrices et donateurs nous permettent de développer et d'exploiter une infrastructure de sauvetage aérien en faveur de la population suisse.

En cas d'intervention de la Rega, nos donatrices et donateurs bénéficient d'avantages qui ne sont pas d'ordre contractuel et ne sauraient donc être considérés comme des prestations d'assurance.

4. Nos partenaires

Nous sommes conscients de l'importance de la coopération avec nos organisations partenaires et oeuvrons activement à une bonne collaboration.

Nous agissons en qualité de partenaire juste et fiable.

Nous concentrons nos interventions sur les domaines du sauvetage aérien, de l'aviation sanitaire et du conseil médical.

5. Nos collaboratrices et collaborateurs

Nos collaboratrices et collaborateurs sont essentiels à la réalisation de notre mission. Une importance particulière est donc attachée à :

- l'identification avec l'organisation et sa mission;
- l'indépendance et la responsabilité;
- l'engagement, la flexibilité et la motivation.

Nous souhaitons atteindre cet objectif par :

- une formation et un perfectionnement à tous les niveaux;
- des conditions de travail modernes;
- un salaire approprié et de bonnes prestations sociales.

Nos relations avec nos collaboratrices et collaborateurs sont empreintes d'un esprit d'ouverture et de coopération ainsi que de respect mutuel.

6. Nos valeurs

Nous nous employons, 24 heures sur 24, à fournir des prestations sûres et de haute qualité, ainsi qu'à gérer les risques de manière consciente et structurée.

Nous disposons d'une structure organisationnelle dont ressortent clairement nos missions, nos compétences ainsi que nos responsabilités. Celles-ci sont reconnues et respectées par nos collaboratrices et collaborateurs à tous les niveaux de l'organisation, jusqu'au Conseil de fondation.

Nous privilégions une action et une communication ouvertes et transparentes à l'interne comme à l'externe.

Nous sommes conscients que notre travail peut se trouver en conflit avec la protection de l'environnement et en tenons compte dans nos activités.

La Rega en 2011



1^{er} février



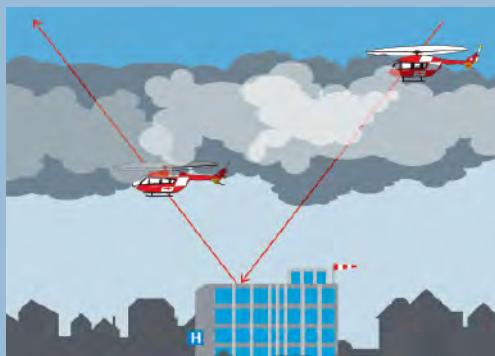
17 mars



18–21 mars



1^{er} juin



27 juillet

1^{er} février: la Rega lance son application iRega pour iPhone.* Le 5 février déjà, une randonneuse en raquettes blessée déclenche la première alerte via iRega. Les coordonnées de géolocalisation transmises instantanément permettent alors à l'hélicoptère d'atterrir précisément à l'endroit de l'accident, survenu dans la région de la Furka.

22 février: la première alerte lancée via iRega depuis l'étranger, au Venezuela, parvient à la centrale d'intervention. Elle concerne une demande de conseils médicaux.

2 mars: la Rega défère au Tribunal fédéral la décision du Tribunal administratif fédéral de maintenir l'assujettissement à la TVA des cotisations de donateurs, estimant que ces dernières doivent être à nouveau intégralement dévolues au sauvetage aérien.

17 mars: le premier avion-ambulance «relooké» de la Rega atterrit à l'aéroport de Zurich. La nouvelle peinture des trois avions marque l'aboutissement du grand service d'entretien effectué après huit années d'exploitation.

18–21 mars: c'est dans des circonstances particulières que l'avion-ambulance de la Rega intervient dans la région japonaise frappée par le séisme. La situation à Fukushima exige une réévaluation constante de la mission. Un membre du Corps suisse d'aide humanitaire doit être rapatrié.

14 avril: lors de sa conférence de presse annuelle, la Rega annonce avec satisfaction 84'000 nouvelles affiliations.

29 avril: la Rega rapatrie en Suisse deux touristes grièvement blessés lors de l'attentat perpétré à Marrakech (Maroc).

1^{er} juin: la première pierre de la base d'intervention sur l'aérodrome de Locarno marque le début d'une nouvelle ère dans l'histoire de la Garde aérienne suisse de sauvetage au Tessin.

27 juillet: grâce à la navigation satellitaire, la Rega peut désormais approcher l'hôpital de l'Ile à Berne même par mauvaise visibilité. L'Office fédéral de l'aviation civile a donné son feu vert à cette procédure d'approche civile par GPS pour les hélicoptères, une première dans le pays. A la clé, un gain en termes de sécurité et de temps dans la prise en charge des patients, même en cas de mauvais temps ou de nappes de brouillard élevé.

5–7 août: dans le cadre de ses 150 ans, Mammüt organise, durant la première semaine d'août, «le plus grand camp de base de tous les temps» sur le Jungfrau-joch. La Rega y assure les soins médicaux 24 heures sur 24, le tout à 3471 mètres d'altitude.

10 octobre: deux hélicoptères de la Rega et des entreprises partenaires évacuent une cinquantaine de personnes dans l'Oberland bernois, l'une des régions touchées par les inondations. Les autorités alors parlent de crues du siècle.

24 octobre: le Tribunal fédéral décide de maintenir l'assujettissement à la TVA des cotisations de donateurs. La Rega, pour qui cet argent doit entièrement servir au sauvetage aérien, poursuit son combat politique.

* L'application d'urgence de la Rega peut être téléchargée gratuitement sur iPhone et Android: www.iphonefr.rega.ch, www.androidfr.rega.ch

Garde aérienne suisse de sauvetage



Siège

Centre Rega
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Tél. 044 654 33 11
Fax 044 654 33 22
www.rega.ch
Compte postal 80-637-5

Numéros d'urgence

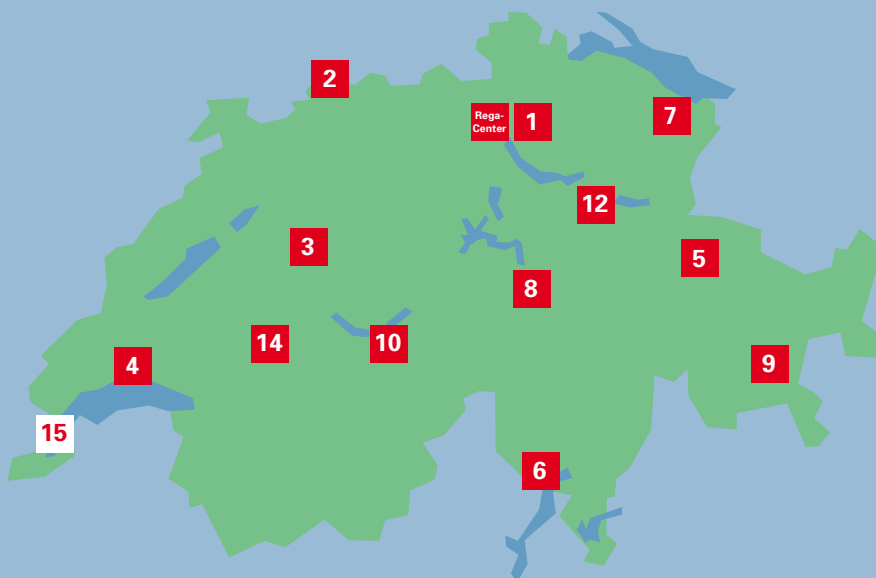
Suisse 1414
International +41 333 333 333

Informations aux donateurs

Centre Rega
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Tél. 0844 834 844
Fax 044 654 32 48
www.info.rega.ch

Service de presse

Tél. 044 654 37 37
Fax 044 654 37 88



Bases d'hélicoptère Rega



1 Dübendorf
Überlandstrasse 299
8600 Dübendorf
Tel. 044 802 20 20



6 Locarno
Aeroporto
6596 Gordola
Tel. 091 745 37 37



12 Mollis
Flugplatz
8753 Mollis
Tel. 055 614 55 55



2 Basel
Postfach
4030 Basel-Flughafen
Tel. 061 325 29 66



7 St. Gallen
Postfach 320
9015 St. Gallen
Tel. 071 313 99 33



14 Zweisimmen
Postfach 210
3770 Zweisimmen
Tel. 033 729 10 30



3 Bern
Flugplatzstrasse 1
3123 Belp
Tel. 031 819 65 11



8 Erstfeld
Reussstrasse 40
6472 Erstfeld
Tel. 041 882 03 33

Base d'hélicoptère partenaire



4 Lausanne
Route de Romanel 33
1018 Lausanne
Tél. 021 644 22 66



9 Samedan
Plazza Aviatica 6
7503 Samedan
Tel. 081 851 04 04



15 Genève
Hôpitaux Universitaires de Genève
Base hélicoptère
1217 Meyrin
Tél. 022 798 00 00



5 Untervaz
Postfach
7204 Untervaz
Tel. 081 300 09 99



10 Wilderswil
Bönigstrasse 17
3812 Wilderswil
Tel. 033 828 90 30

La Rega ...

... intervient grâce au soutien de la population suisse;

... peut être alertée à tout moment en Suisse au numéro d'urgence 1414 en cas de maladie aiguë, d'accident grave ou d'incident survenu en terrain impraticable;

... contribue, par le biais du numéro d'urgence +41 333 333 333, à gérer les urgences médicales survenues à l'étranger.

